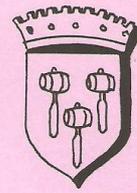
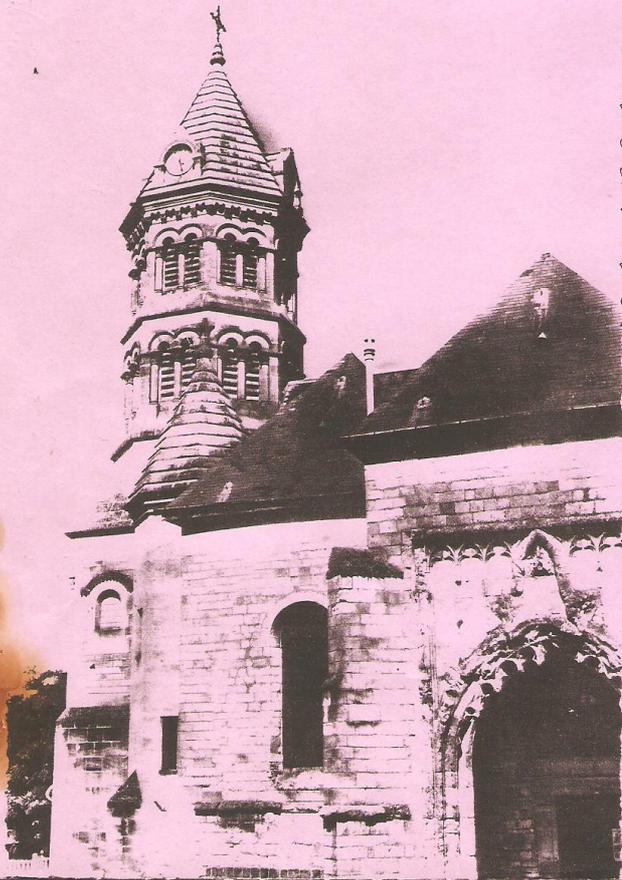


NOTRE



VILLAGE



BULLETIN

MUNICIPAL

D'INFORMATIONS

ET DE LIAISON

DE LA COMMUNE

DE

MONCHY ~ LAGACHE

N° 39 ~ JANVIER 1986

" EDITORIAL DE NOTRE VILLAGE "

Le Conseil Municipal de MONCHY - LAGACHE, par l'intermédiaire de ce Bulletin Municipal, souhaite à tous les Habitants de la Commune une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1986.

Santé pour chacun d'entre Vous, Vie plus facile dans tous les Foyers du Village... avec bien sûr l'espoir de voir s'améliorer les conditions de vie des plus défavorisés.

A ce sujet, le Conseil dans sa séance du 17 Décembre, a souhaité relancer le projet de Travaux d'Utilité Collective (T.U.C.) envisagé l'an dernier à pareille époque; et auquel il n'avait pas été donné suite faute de candidats "Garçons".

Pour les jeunes filles, le problème est beaucoup plus difficile à résoudre, les travaux de soutien aux Aides Ménagères (en particulier) n'entrant pas dans le cadre des T.U.C.

Les candidats éventuels "Garçons" peuvent se faire connaître dès que possible en Mairie. Il faut rappeler que pour pouvoir effectuer un T.U.C., les jeunes doivent remplir certaines conditions, à savoir:

- Etre âgés de 16 à 21 ans.
- Etre sans emploi, ne pas suivre de formation.
- Ne pas percevoir d'indemnités chômage.

Le contrat peut varier de 3 à 12 mois, et permet d'avoir une activité à mi-temps (20 heures par semaine) rémunérée (1200 Frs par mois versés par l'Etat).

Avec l'emploi, la formation des Jeunes est une priorité!

Après bien des obstacles et retards administratifs, les travaux d'aménagement d'une nouvelle classe et d'une bibliothèque vont bientôt pouvoir commencer. Espérons qu'avant la fin de l'année scolaire, nos enfants pourront en profiter, et en particulier, pour les familles attendant la rentrée en Maternelle d'un jeune enfant de moins de 3 ans.

Côté Budget: Une vente importante de peupliers en Novembre 85 va nous permettre un peu plus de souplesse dans nos investissements, et en particulier nous éviter pour 1986 une augmentation des impôts que nous espérons stabiliser.

.../

Enfin dans le compte rendu des différentes Associations, vous pourrez constater la vitalité des Sociétés Locales dont la plus en vue en 1985 aura été l'Harmonie Sainte Cécile, qui fêtait son Centenaire le 19 Octobre dernier.

La réussite des festivités, avec le concours de l'Harmonie de Nesle, de la Chorale de Dunzweiler (nos Amis allemands), est encore dans la mémoire de tous et nous remercions tous ceux qui y ont participé; la Commune ayant voulu donner un éclat particulier à ce Centenaire.

Le Jumelage avec Dunzweiler s'est concrétisé le 05 Octobre par la signature de la charte lors d'un déplacement dans le Palatinat d'une importante délégation de notre Commune. Nous vous reproduisons ci-après le texte de cette charte.

Grâce à l'enthousiasme et à la ténacité de Monsieur CAUSSIN P; un Comité de Jumelage composé de plusieurs sections fonctionne maintenant avec de très nombreux participants, représentant on peut le dire l'ensemble du Village.

En évoquant les événements de 1985 dans notre village, le Bulletin municipal se doit de rappeler le souvenir de deux personnes qui nous ont quitté en cette année et qui ont marqué chacun à leur manière la vie de Monchy - Lagache.

- Madame Marie CARON, décédée le 02 Septembre. Elle a participé pendant longtemps au fleurissement du village, fournissant à la Commune plantes à massifs ou gerbes de fleurs pour les manifestations communales. Elle a été une passionnée des fleurs et son exemple a été communicatif pour beaucoup.

- Monsieur Lucien AUDINOT, décédé le 27 Novembre, a été conseiller municipal de 1947 à 1971. D'autre part, il fut le fondateur de la section des Anciens Combattants - Prisonniers de Guerre de Monchy - Lagache. Son élection au Conseil municipal eut lieu à son retour de captivité.

Etant donné l'expérience de l'Histoire et conscientes que :

se connaître,

se comprendre,

se respecter mutuellement

forment la meilleure garantie de PAIX durable et une AMITIE solide entre les peuples,

les Municipalités de DUNZWEILER et de MONCHY-LAGACHE scellent officiellement le JUMELAGE de leurs deux localités avec la promesse solennelle :

de favoriser dans l'avenir les rencontres des responsables municipaux :

de rendre possible et de développer l'échange de groupes, de familles et d'individus sur les plans : scolaire, culturel, sportif, professionnel, amical et humain entre les habitants des deux communes.

**AFIN DE CONTRIBUER A L'ENTENTE COMPLÈTE
ENTRE NOS DEUX PEUPLES**

Fait à DUNZWEILER le 5 octobre 1985.

pour Dunzweiler



Theo Wagner

Monsieur Theo WAGNER

Maire de

DUNZWEILER

pour Monchy-Lagache



Michel Gru

Monsieur Michel GRU

Maire de

MONCHY-LAGACHE

LA VIE DU VILLAGE : 2ème SEMESTRE 1985

ETAT - CIVIL:

NAISSANCES: NOEL - BONVALET Angélique.....17 Août - AMIENS
MOINARD Jonathan.....29 Août - ST QUENTIN
PRUVOST Maximilien.....30 Août - PERONNE
FAGOT Romane.....02 Septembre - HAM
BLONDEL Andy.....26 Septembre - PERONNE
PETIT Christopher.....27 Septembre - PERONNE
GRAVET Emmy.....06 Novembre - ST QUENTIN
DODRE Grégory.....23 Novembre - HAM
STEMPNIAC Aurélie.....17 Décembre - PERONNE

MARIAGES:

+14 Septembre à MONCHY-LAGACHE: GRANDIN Fabrice & LEMONT Marie-Claire

Produit de cette quête: 185.25FrS au profit du Club de Pétanque.

DECES:

02 Septembre à PERONNE.....LEON - CARON Marie
13 Septembre à MONCHY-LAGACHE.....KRYCENKO Rosalie
06 Novembre à PERONNE.....DUFLOT Désiré
27 Novembre à ST Quentin.....AUDINOT Lucien
12 Décembre à Péronne.....TEINIELLE-MABRIER Yvette.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS DE LA COMMUNE:

Mr ABBES & Mde LEFEVRE Gisèle.(3 enfts) 15 Rue de Tertry
Mr EUDE Ch & Melle GUERBIGNOT Isabelle. 07 Rue du Jeu de Paume
Mr EUDE René
Mr & Mde FOUQUET René. 1 Rue du Cimetière
Mr & Mde MOUTOUSSAMY Gabriel(5 enfts) 29 Grande Rue
Mr TRICOTET Jacques. 39 Grande Rue
Mr ZAKKA Marcel (1 enft) 7 Rue du stade.
Mde LESIEUR Marianne(1enft) 7 Rue du Stade.

CENTENAIRE DE L'HARMONIE SAINTE CECILE
DE MONCHY - LAGACHE : 19 & 20 OCTOBRE 1985.

Histoire de Centenaire:

Dimanche 20 Octobre ,19h,les lampions de la Fête sont éteints!
Quel "Week-end"! les bonnes volontés du Dimanche soir,qui nettoyaient
la salle et faisaient la vaisselle étaient prêtes à recommencer...après
quelques heures de repos!!!

Attendu avec quelque impatience,et inquiétude ,le Centenaire de
l'Harmonie Sainte Cécile s'est déroulé sous les meilleurs hospices et sous
le soleil automnal.

Mais revenons en arrière:

Samedi 12h: le Conseil Municipal,l'Harmonie,les Familles d'Accueil,les E-
coliers étaient sur le "Pied de Paix" pour accueillir la Chorale de DUNZ-
WEILLER. Comme une jeune mariée,elle s'est faite attendre,mais sous le so-
leil et dans la bonne humeur.

Après les Hymnes Nationaux et les mots de bienvenue,chaque famil-
le d'accueil faisait connaissance ,ou la bise des retrouvailles avec ses
hôtes. Ceci autour du verre de l'Amitié.

L'après midi fut marqué par la très belle représentation en l'Egli-
se ST Pierre de la Chorale de DUNZWEILLER,de l'Harmonie Ste Cécile et enfin
de l'Harmonie de NESLE-ROYE . Quel spectacle!

Les applaudissements furent nombreux et enthousiastes.

La remise de médailles eut lieu à 18h au Foyer Rural,en présence du Député,
du Sous-Préfet,Commissaire-Adjoint de la République de l'Arrondissement
de Péronne,du Conseiller Général et de Mr le Maire. Monsieur SAVARY Guy,
Vice-Président de la Fédération Musicale, remit la médaille du Centenaire
à l'Harmonie;

Puis vint un instant émouvant pour tous,anciens et jeunes,la remise
de médaille par Monsieur A.AUDINOT,Député à Monsieur Pierre DAILLIEZ.
Médaille plus que méritée par notre Président d'Honneur.Monsieur DAILLIEZ
appartient à la vie de l'Harmonie,il sera toujours dans notre coeur.

Le dîner dansant tint toutes ses promesses,de par son ambiance
musicale,vocale(Merci Mr le boucher chantant) et sa réussite culinaire,
Merci Gérard...qui ne chante pas!

Le Dimanche fut plus calme mais tout aussi joyeux.

La journée débuta par une messe célébrée par Mr l'Abbé Planque,avec par-
ticipation de la Chorale de DUNZWEILLER. A la sortie de l'Eglise,on alla
tous planter l'Arbre du Jumelage sur le Terrain de Pétanque.

Robert FOURNIER nous avait préparé une surprise:une partie de pétanque en-
tre Mrs GRU et WAGNER ,ainsi que les Présidents de la Chorale et du Club
de Pétanque. Le tout arrosé de champagne! Je ne sais plus le résultat!!

.../

Au cours du café-concert de l'après midi, Christian MONNANTEUIL et ses Musiciens nous dévoilèrent une partie de leurs talents.

La Chorale ne fut pas en reste.

Puis vint l'heure du départ, et la fin de ces cérémonies du Centenaire.

Cette sympathique Fête a été réussie grâce à de bonnes volontés, que je tiens à remercier chaleureusement :

- Mr GRU et le Conseil Municipal ,pour l'aide matérielle et leurs conseils d'expérience.
- Mr l'Abbé Planque, qui nous a confié son Eglise.
- Les Familles d'Accueil.
- L'Harmonie de Nesle-Roye et les membres de l'Harmonie Ste Cécile.
- Gérard BELAIR, pour son aide linguistique.

A toutes les bonnes volontés que j'oublie de citer, à Mr Emile BOCQUET, pour son aide stratégique et enfin à notre dévouée et sympathique secrétaire de Mairie Laurence, UN GRAND MERCI!

Rendez - Vous en 2085!!

J. BOUCHEZ.

JUDO - CLUE.

La saison 1985-1986 du Judo-Club a bien redémarré avec un effectif qui croît régulièrement , puisque les licenciés sont au nombre de 63 en début de saison et les nouvelles inscriptions sont acceptées à tout moment.

Les premières compétitions ont déjà eu lieu et deux Juniors: Pascal VILLAIN et William SERVEAU ont dépassé le cadre de la Picardie, et sont allés Dimanche 15 Décembre disputer un championnat interrégions à Creil, où s'affrontaient des représentants de la Picardie, du Nord et de la Champagne.

Il faut se réjouir de la fidélité des plus jeunes qui sont très motivés par l'exemple de leurs aînés , et qui assurement la relève dans quelques années, grâce à un entraînement sérieux et grâce à l'enseignement de leur Professeur: Monsieur MISTRAL.

Le Club pense organiser en début d'année 1986 une démonstration au Foyer Rural pour mieux faire connaître le Judo et sera heureux d'accueillir tous les habitants de Mohchy - Lagache à cette occasion.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 04 Décembre , et un nouveau Bureau a été

élu: Président: Mr Claude WALLART. Responsable compétitions: Mr RICHY
Vice-Président: Mr VILLAIN. Responsable matériel: Mr TENIEMAN.
Secrétaire: Mde Nicole CHASSAGNOUX.
Secrétaire-Adjoint: Mde RIVALAN.
Trésorier: Mr Michel CAPON.
Trésorier-Adjoint: Mr Alain DEKERF.

C. WALLART.

CLUB DE GYMNASTIQUE FEMININE.
=====

La Gymnastique se porte toujours bien. Merci!

A partir du LUNDI 06 JANVIER 1986, à 20 heures, (et non plus le Jeudi)
les cours seront animés par Madame Christianne MANEN d'Allaines, près de
Péronne. Nous lui souhaitons la Bienvenue!

Notre Club a fait récemment l'acquisition de matériel sportif supplémen-
taire ; et de nouvelles venues se décident enfin à nous rejoindre.
Notre effectif est en effet en baisse (13 licenciées seulement!).

Il n'est pas toujours facile de se libérer des occupations familiales un
soir par semaine, et nous remercions nos licenciées actuelles pour leur as-
suidité aux cours.

Nous rappelons que les cours sont ouverts à Toutes les : LUNDI de
20 h à 21 h au Foyer Rural.

MEILLEURS VOEUX A TOUTES POUR 1986. .. ET A TOUS.

Sportivement M. PINCHON & LE Bureau.

CLUB DE PETANQUE:
=====

Bien que la saison se soit terminée en Septembre par le concours réservé
aux habitants(tes) de Monchy-Lagache et la remise du trophée par Mr le Maire,
"Les Copains de la Pétanque" sont toujours sur la brèche!

Le bal qu'ils ont organisé le 07 Décembre obtint un franc succès, l'ambiance
était là et il est inutile de revenir sur l'incident dû à une minorité de
jeunes dont la tenue n'a rien d'exemplaire... (qu'ils y réfléchissent).

1985 se termine, passons à 1986. Tout d'abord "Les Copains de la Pétan-
que" adressent leurs meilleurs Voeux, non seulement aux habitants(tes) de
Monchy, mais également aux habitants des communes avoisinantes, qui ont des
assidus lors de nos concours.

Dans le but de préparer la saison 1986, d'améliorer l'état de nos terrains,
d'implanter des tables et d'autres bancs, d'installer des jeux pour les en-
fants des joueurs; le Club organise le 12 JANVIER 1986 un "Concours de Be-
lote" doté de nombreux et intéressants prix. Venez y tous, même si vous n'ê-
tes pas joueurs, une assiette de tripes et une ou deux bières dans une am-
biance amicale font toujours plaisir!

Les Copains ont encore d'autres projets à votre intention, ils vous les fe-
ront connaître ultérieurement par voie d'affiches. Merci à tous d'être ve-
nus, et merci d'avance à ceux qui viendront et reviendront!!

BONNES FETES !

R. FOURNIER.

CLUB DU TROISIEME AGE: OMIGNON.

Le Club du 3ème âge de Monchy - Lagache, en cette fin d'année, est heureux de vous souhaiter, à Tous, Anciens du Village, ses meilleurs Voeux de Joie, de Santé et de Bonheur pour 1986.

Ce sont des vœux sincères que nous souhaitons à chacun d'entre vous, dont celui de santé d'où découlent tous les autres.

BONNE ANNEE 1986!

Le Club se veut le point de rencontre et d'amitié des retraités (organisation de loisirs, voyages, détente...); il tisse un réseau de solidarité (entraide, service de voisinage); il participe à l'animation du Village; il affirme la place des Aînés dans la vie locale (représentation auprès des Pouvoirs Publics locaux, Municipalités, Bureau d'Aide Sociale).

Les Clubs se réunissent en Inter-Clubs pour prolonger leurs actions sur le plan intercommunal et cantonal, pour faciliter la mise en oeuvre de projets, pour permettre des échanges élargis entre les membres des Clubs. Les Clubs ruraux comptent 13000 Clubs et 1.200.000 Aînés.

Nous serons heureux de vous accueillir au Foyer Rural de Monchy - Lagache, chaque PREMIER MARDI du Mois après midi de 14h à 17h30. La prochaine réunion aura lieu le Mardi 07 JANVIER 1986.

Joyeux Noël à vous que l'âge, la maladie, la solitude tiennent éloignés de la Fête.

JOYEUX NOEL A TOUS ET BONNE FIN D'ANNEE.

A BIENTOT, NOUS COMPTONS SUR VOUS TOUS.

J. CARBONNAUX.

CLUB DES ANCIENS COMBATTANTS. (A.C.P.G.-C.A.T.M.)

Extrait du Discours du 11 Novembre 1985 au Monument aux Morts:
Nous nous réunissons en ce 67ème anniversaire du 11.11.1918 pour nous souvenir de tous ceux qui sont tombés au Champ d'Honneur, spécialement ceux de 14/18 au nombre de 1500000. Ils étaient nos Pères et nos Grands-Pères fauchés à l'âge de 20, 30 ans!

Ajoutons aussi à ce Souvenir les victimes de 39/45, 45 Millions dans le Monde. Le 08 Mai 1945 n'a pas vu hélas la fin des aventures militaires: d'Indochine, des Djebels, du Tchad, du Liban, combien des nôtres ne sont pas revenus, qui ont droit aussi à une place dans nos mémoires.

En ce 11 Novembre 1985, le principal est de " Nous souvenir".
En cette année 1985, n'oublions pas la disparition de notre Ami Lucien AUDINOT, il a toujours été fidèle à la Section A.C.P.G., Fondateur de l'Association de Monchy - Lagache à son retour de captivité dans un véritable esprit de camaraderie; il a toujours tenu à être parmi nous l'Ami sur lequel nous pouvions compter.

.../

Nous nous réjouissons du Jumelage de Monchy - Lagache avec DUNZ-WEILLER , nous espérons que notre Section tirera bénéfice des bons rapports maintenant établis.

Le congrès Cantonal des A.C.P.G. aura lieu à CROIX MOLIGNEAUX le Dimanche 02 MARS prochain.

Le Congrès Départemental le Dimanche 11 MAI à NESLE , avec déjeuner à OFFOY.

Depuis le décès de notre Président Cantonal Raymond FRANCELLE, le 24 Janvier 1985, la Section est maintenant dirigée par Hubert FRANCOIS de Matigny, un ancien C.A.T.M. , également élu au Conseil Départemental. D'ailleurs dans la majorité des Communes, ce sont les jeunes C.A.T.M. qui reprennent le flambeau; à Ham c'est Gérard LIENART (également C.A.T.M.).

Le ramassage des verres vides, au bénéfice de notre Caisse, aura lieu fin Mars - début Avril. Merci d'avance de les mettre de côté. Nous vous préviendrons en temps voulu de la date exacte.

En cette fin d'année 1985, nous sommes heureux de vous souhaiter une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1986 : JOIE, SANTE ET BONHEUR POUR TOUS EN FAMILLE.

J. CARBONNAUX.

ASSOCIATION d'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL:

L'A.D.M.R. continue sa mission de "Maintien à domicile" auprès des familles dans le besoin par la présence de son "Aide Familiale". Toute famille allocataire peut faire appel, le Service fera l'impossible pour la satisfaire.

"Maintien à Domicile" également auprès de personnes âgées... et la C.R. A.M. de Lille consciente de l'aide efficace que nous apportons à nos Aînés vient d'augmenter notre quota d'heures!!

Le Service "Auxiliaire de Vie", plus spécialement attribué aux personnes ayant obtenu une allocation compensatrice à la tierce personne, apportera également d'ici peu le soulagement qu'elles en attendent.

L'Association vient de s'équiper de deux "Téléalarmes" attribués avec l'aide du Conseil Général à des personnes isolées, vivant seules ou présentant un sérieux handicap. Un plus... aux différentes aides que nous apportons déjà.

.../

...

"L'Association des 15 Communes" vous donne rendez-vous au Foyer Rural de Monchy - Lagache le SAMEDI 08 MARS 1986 dès 20h pour sa "choucroute-party", afin de retrouver l'ambiance familiale et chaleureuse de l'an dernier.

Cette année, des enveloppes surprises vous seront présentées au profit "de la recherche sur le Cancer"... Il ne manque que quelques millions pour aboutir, nous dit le Professeur ISRAEL; et endeuillés tout récemment par le départ prématuré d'une jeune maman de 5 garçons de 14 à 2 ans, nous voulons contribuer à cette noble cause, afin d'éloigner le plus possible ces drames qui nous environnent.

G. BONDEELLE.

M.A.C. SECTION FOOTBALL:

Après les Fêtes de fin d'année qui correspondent en principe avec la fin des matchs allers, nous pouvons dresser un premier bilan de nos 04 Equipes.

EQUIPE A FANION: Elle se maintient en haut du tableau à deux points du premier. Je pense qu'avec beaucoup de sérieux et surtout d'assiduité et un plus grand nombre de joueurs lors des entraînements, nous pouvons faire mieux.

EQUIPE B: Elle se porte bien et est 5ème du classement à quatre points du premier. Elle peut également prétendre au haut du tableau.

Nos félicitations aux Séniors!

En ce qui concerne les jeunes, après un repos prolongé, ils pourront aborder la rentrée avec facilité. Les Cadets occupent la 2ème place, quant aux Pupilles, ils occupent la 3ème. Bravo les Jeunes!

Deux joueurs Séniors sont à féliciter suite à l'obtention de Diplômes:

- Christian DUBREUCQ, pour son diplôme d'initiateur et son Brevet d'Etat de secouriste. Mention très bien.
- Jacky HERCHIN, pour son diplôme d'Animateur Capacitaire.

Après le bal de la Sainte Catherine, une nouvelle soirée dansante est prévue le SAMEDI 29 MARS (veille de Pâques), ainsi qu'un Tournoi en fin de saison.

Le Comité présente à Tous, Dirigeants, Joueurs et Supporters ainsi qu'à leur famille, ses meilleurs Voeux pour la nouvelle Année 1986.

Th. HERCHIN.

ASSOCIATION FAMILIALE ET RURALE:

Parlons Ruche Infantine...!

Nous allons cette année avoir de gros problèmes d'organisation, d'enca-
drement et de finances ,mais cela ne doit pas nous arrêter.

Les difficultés seront surmontées grâce à l'effort de tous.

Une réunion, au mois de Février., regroupera toutes les bonnes volontés;
nous comptons sur vous pour pouvoir offrir aux enfants de belles vacan-
ces 1986.

BONNE ANNEE A TOUS!

B.DUPARCQ.

DATES A RETENIR POUR 1986

- Dimanche 12 Janvier : Concours de belote du Club de Pétanque.
- Samedi 08 Mars : Choucroute - party de l'A.D.M.R.
- Samedi 29 Mars : Bal du Club de football.
- Samedi 05 Avril : Fête du Judo.
- Dimanche 13 Avril : Concert par l'Harmonie Ste Cécile.
- Dimanche 11 Mai: Démonstartion de Judo pour les habitants de la Commune.
- 28 - 29 - 30 Juin : Fête Locale.
- 13 - 14 Juillet: Fête Nationale.
- Samedi 08 Novembre: Bal de l'Harmonie Ste Cécile.
- Samedi 22 Novembre: Bal du Club de football.
- Dimanche 21 Décembre : Arbre de Noël.

Les autres manifestations dont les dates ne sont pas encore fixées,
vous seront indiquées sur le prochain Bulletin.

COMITE JUMELAGE MONCHY-LAGACHE / DUNZWEILER

Le 25 OCTOBRE 1985 ,Déclaration à la Sous- Préfecture de Péronne :

"COMITE DE JUMELAGE MONCHY - LAGACHE (Somme) "

Objet:Réalisation du Jumelage de la Commune de Monchy - Lagache avec des Communes étrangères; développer avec ces Communes des relations privilégiées et des échanges d'ordre culturel,social,économique,touristique et sportif. Siège social: Mairie de Monchy-Lagache.80200 PERONNE.

C'est en ces termes que la naissance officielle du Comité de Jumelage a été enregistré au Journal Officiel de la République Française du 13 Novembre 1985,page 2182.

Maintenant le Comité de Jumelage a une existence légale et officielle. Le Comité Directeur comprend 13 Membres; 4 Membres de Droit: Mrs M GRU(Maire,J.PRESTEL & A.VALLETTE(Conseillers Municipaux),O.DUPARCO (représentant du Club des Jeunes des Cités Unies) et 9 Membres élus:Mrs G.BELAIR,J.BOUCHEZ,J.BOURBIER,P.CAUSSIN,L.DORVILLE,J.KULIK,J.C.LAROUZE et Mdes M.PINCHON et M.BOUTILLIER.

Le Bureau Directeur chargé de l'Administration et de la marche du Comité est ainsi composé:

PRESIDENT: Mr Pierre CAUSSIN.

VICE-PRESIDENT: Mr Michel GRU.

SECRETAIRE: Mde Muriel PINCHON.

TRESORIER:Mr Lucien DORVILLE.

SECRETAIRE-ADJOINT:Mde Maryse BOUTILLIER.

TRESORIER-ADJOINT:Mr Jean-Claude LAROUZE.

Il est à noter que l'activité du Comité de Jumelage s'est manifestée avant même sa naissance officielle,notamment pour l'organisation de la visite d'une délégation de la Municipalité de DUNZWEILER à Monchy-Lagache les 01 & 02 Juin 1985; l'organisation également du premier voyage des Monchysois à DUNZWEILER les 05 & 06 Octobre dernier où 45 Personnes conduites par Mr Michel GRU,notre Maire, ont assisté aux cérémonies consacrant officiellement le Jumelage de nos deux Villages.

La signature de la Charte par les deux Maires s'est déroulée dans un Village en fête,pavoisé aux couleurs allemandes et françaises, après l'exécution des hymnes nationaux au milieu de l'enthousiasme général,dans une ambiance tout à la fois chaleureuse et cordiale,sans oublier pour autant l'importance de l'engagement contracté tant pour le présent que pour l'avenir.

.../

...

Répondant affirmativement à une invitation de la Municipalité de Monchy - Lagache, le Chorale de DUNZWEILER conduite par son Chef prestigieux Herr ROTH et accompagnée par M. Le Maire Théo WAGNER et Madame..qui sont déjà pour nous des figures connues...et combien sympathiques; est venue honorer les festivités organisées pour la célébration du Centenaire de l'Harmonie Sainte Cécile de Monchy-Lagache.

Les chants interprétés ,tant à l'Eglise qu'au Foyer Rural ou sur l'aire du jeu de Pétanque ont ravis nos oreilles. On se demande encore qui était le plus content: les invités allemands ou les familles d'accueil! Nous ne conserverons tous de ces merveilleux moments que des souvenirs pleins de Joie et d'Amitié... c'est ça le Jumelage!

Merci à toutes et à tous pour ce que vous avez fait pour le Jumelage, croyez -moi ,c'est un très bon investissement.

Les cours de Langue Allemande ont commencé le Lundi 09 Décembre, ils ont lieu, à la Mairie, deux fois par semaine. Un groupe (de 25) le Lundi de 18h à 19h30 et le Vendredi ,second groupe (de 25) de 20h30 à 22h. Bravo!! dans quelques mois, le langue de Goethe n'aura plus de secrets pour nous... oui, enfin... nous serons capables de nous débrouiller. Mr BELAIR nous l'assure, nous le croyons volontiers, d'autant plus qu'il ne ménage ni son temps ni sa peine...alors, nous allons lui faire honneur!

Au Printemps, les échanges vont commencer entre les Associations homologues de Monchy-Lagache et DUNZWEILER. Je pense que ce seront les Footballeurs qui ouvriront la saison et qui seront suivis par beaucoup d'autres, car le Printemps à DUNZWEILER... c'est quelque chose...une vallée de cerisiers! et ça donne un de ces Kirschs!!! ça c'est du Schnaps!!!

Ah! j'oubliais...tous nos amis de DUNZWEILER v'ous adressent, avec leur plus cordial salut, tous leurs voeux de bonne et heureuse année et de bonne santé pour 1986, bien entendu, le Comité de Jumelage de Monchy-Lagache ne veut pas être en reste et joint ses souhaits à ceux qui arrivent du Palatinat.

Auf Wiedersehen! et à très bientôt amis et jumeleurs Monchysois! A propos...je tiens des cartes d'adhérents à votre disposition, il n'y a qu'à passer à la Maison...

Carte individuelle: 20Fr. Carte familiale: 30Fr.

Le Président.
P.CAUSSIN.

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 1985:

CLASSE NOUVELLE: Confirmation orale par Mr l'Inspecteur d'Académie de l'ouverture d'une 6ème classe (confirmation écrite à la rentrée de Septembre). Mr Guy SAVARY (Géomètre) viendra établir les plans pour les travaux qui devraient commencer après les vacances.

Les deux classes de Maternelle seront regroupées à Monchy à la rentrée de Septembre 85. Travaux de peinture et installation de faux-plafonds dans les deux classes Primaires de Monchy; ainsi que dans la véranda (travaux confiés à Mr TOSCANO).

PLAN INFORMATIQUE POUR TOUS: Convention à passer entre la Commune et l'Etat suite à l'installation d'ordinateurs à l'Ecole. Etendue de leur utilisation au Public suite aux stages de formation. Attente d'informations complémentaires.

CEREMONIE 14 JUILLET: 13 Juillet, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal gratuit animé par Disco-Tonic.
14 Juillet, cérémonie Souvenir au Monument aux Morts, jeux pour enfants, course pédestre, Harmonie Ste Cécile.

QUESTIONS DIVERSES: Subvention de 30Frs à verser à l'Association du Maréchal LYAUTEY (afin d'ériger une stèle).

Achat d'une petite remorque à mettre derrière le tracteur. Voir différentes propositions de prix; accord pour achat chez G.B.R. à St Quentin, remorque de 1000Kgs au prix de 6765Frs T.T.C.

Demande est faite pour l'implantation de panneaux Rue de Tertry, à l'abri bus de la Cabourerye: "Attention Enfants". Accord. Commande également d'un panneau STOP qui remplacera celui qui a disparu au Calvaire Grand Place.

Etude du problème de la vente éventuelle aux riverains, du Chemin de Péronne (Route de Devise) dit Chemin Elisabeth. Des propositions seront faites aux intéressés.

REUNION DU 10 SEPTEMBRE 1985:

COMPTE ADMINISTRATIF 1984: En section de fonctionnement, total des dépenses s'élevant à : 1206856,76Frs.

Total des recettes: 1436294,89Frs. D'où un excédent de: 229438,13Frs.

Section d'investissement: Total des dépenses: 1174084,92Frs.

Total des recettes: 1164860,71Frs.

D'où un déficit de: 9224,21Frs.

.../

Ce Budget 1984 se termine sur une balance générale excédentaire de: 220213,92Fr. Le déséquilibre financier en investissement vient du fait du retard apporté au paiement des Subventions.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1985:

Section de fonctionnement: Montant des recettes et dépenses à inscrire: 229438Fr.

Section d'investissement: Montant des recettes et dépenses à inscrire: 304758Fr.

Budget global de 534196Fr.

RENTREE SCOLAIRE 1985 - 1986:

Compte rendu des travaux effectués au logement de fonction II Grande Rue. Toujours pas de confirmation écrite pour la nouvelle classe.

JUMELAGE AVEC DUNZWEILER:

Déplacement envisagé les 05 & 06 Octobre à Dunzweiler pour la cérémonie officielle du Jumelage, avec signature de la charte par les deux Maires. Voyage en car avec l'entreprise PERDIGEON à Péronne. Préparatifs pour venue de la Chorale les 19 & 20 Octobre (voir article du Docteur BOUCHEZ).

PLAN INFORMATIQUE POUR TOUS:

Approbation de la convention passée entre la Commune et l'Etat. Installation de l'ordinateur dans la classe de Mr Joël HAPPE, Directeur.

QUESTIONS DIVERSES:

Utilisation de la Halle des Sports de Péronne: problème à revoir avec demande d'explications complémentaires.

Chauffage logement de fonction II Grande Rue: Etablissement d'une convention avec confirmation par délibération du forfait fuel de 3000 l/hiver.

Sinistre bris de vitraux à l'Eglise: Remboursement par l'assurance de la facture de Mr COURAGEUX s'élevant à 11070Fr.

Arbre de Noël 1985: Fixé au Dimanche 15 Décembre avec troupe de clowns.

Repas des Aînés: fixé au Lundi 11 Novembre 1985.

REUNION DU 17 DECEMBRE 1985:

Vente de peupliers: Suite à la vente du 20.II.1985, le lot de 1433 peupliers pour 1309,399 m³ a été adjugé à Mr NOBECOURT de Doingt(80) au prix de 183466Fr^s toutes charges comprises.

En ce qui concerne le lot de l'an dernier adjugé à l'Internationale Forestière, cette dernière a été mise en demeure de payer le lot ou alors un dédit de 20% du montant de la vente.

Dans le 2ème cas, ce lot serait alors remis en vente ultérieurement.

Travaux au Presbytère: Devis proposé par la SO.VE.BAT accepté pour un montant T.T.C. de 8775.74Fr^s, auquel s'ajoute un montant de 3594.64Fr^s de couverture par Mr CHASSAGNOUX Marcel. Ces travaux comprennent la réfection d'une souche de cheminée ainsi que du pignon.

Ramassage ordures ménagères: Accord sur la proposition faite par le S.I.V.O.M. de HAM (suite à la demande de Mr BERTOUT J.) de faire établir le contrat à son nom. Participation financière inchangée, si ce n'est 0,45Fr^s supplémentaires afin de couvrir la dépense due au transport vers la décharge de Roye lors de la période de fermeture de l'usine d'incinération. Autre modification: les résidences secondaires compteront pour un habitant supplémentaire.

Election de deux Délégués Communaux au Comité de Jumelage:

Mrs A.VALLETTE & J.PRESTEL.

Subvention au Centre de Secours de Péronne (Pompiers): Demande a été faite par les Pompiers de Péronne d'une Subvention pour 1986 afin d'acheter les nouveaux casques(1000Fr^s environ pour un casque). Accord du Conseil pour donner une subvention égale à 1.25 par Habitant, soit 1000Fr^s.

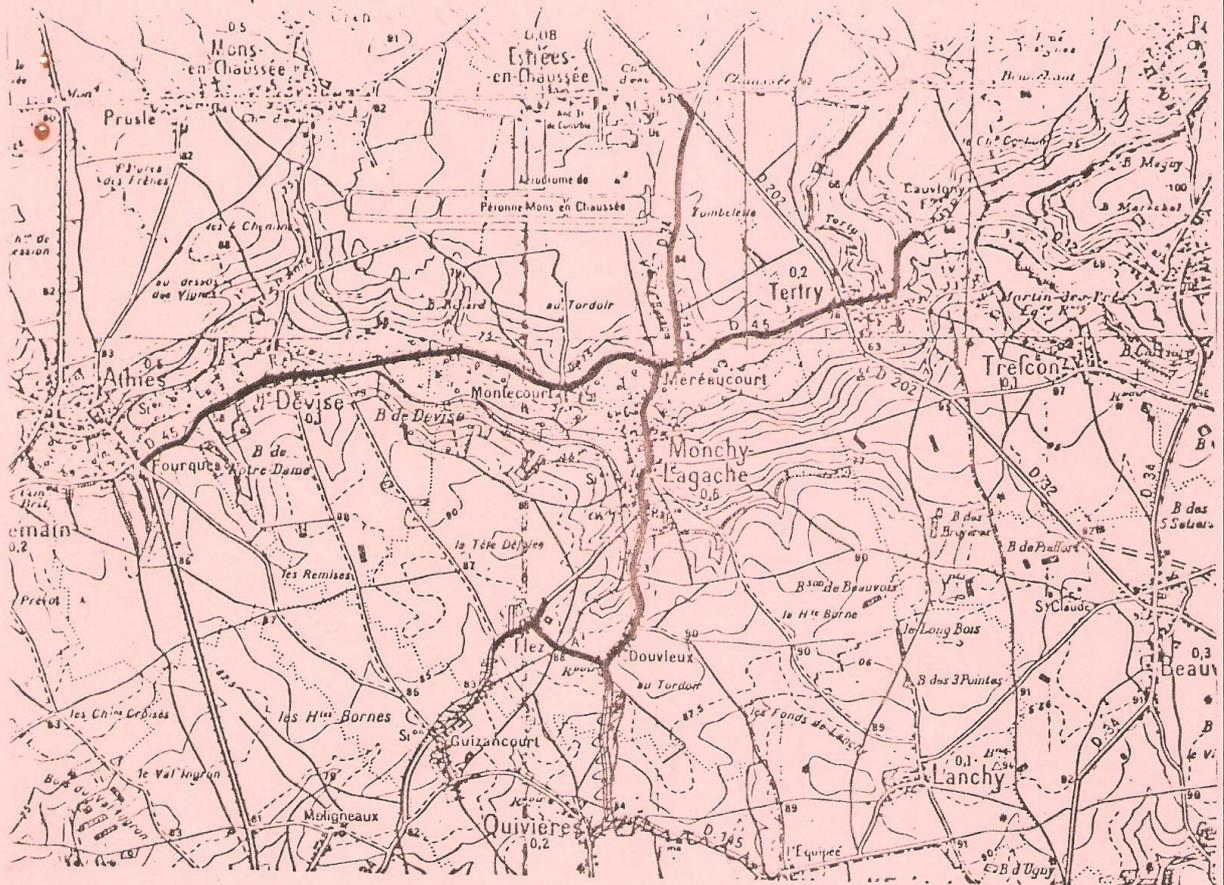
Arbre de Noël 1986: Souhait de voir revenir la troupe de clowns présente cette année.

Plan de déneigement: Voir article avec plan détaillé et explications dans ce même bulletin.

Travaux de Voirie 1986: Prévoir la réfection de la chaussée Grande Rue ainsi qu'à Méreaucourt rue de Devise car cassis.

PLAN DE DENEIGEMENT

HIVER 1985 - 1986.



Ci-dessus, le Plan comportant les Itinéraires désenclavés pendant les périodes d'enneigement avec le chasse-neige appartenant au SIVOM de Ham, et ce, pour le secteur de Monchy - Lagache;

Le Chasse-neige est subventionné par le Conseil Général de la Somme sous la Tutelle des Services de l'Equipement de Ham; et la mise en oeuvre est assurée par la Mairie de Monchy-Lagache et Monsieur Didier CARBONNAUX.

Il est précisé que l'itinéraire de désenclavement de Monchy vers Ham passe par Devise et Athies, et il sera assuré en priorité. Même si un chasse-neige est passé sur les autres routes au départ de Monchy en période d'enneigement, la maintenance n'est pas forcément assurée.

MERCI par avance aux automobilistes d'en tenir compte, en souhaitant ne pas avoir à utiliser ces précautions.

LA MUNICIPALITE.

COMMUNIQUES

FERRAILLE:

Nous vous rappelons qu'un Ferrailleur passe dans la Commune chaque PREMIER MARDI du mois . Si cela vous intéresse, venez à la Mairie afin de vous inscrire .

CHOMAGE:

Depuis début Novembre, les personnes au chômage ne doivent plus venir en Mairie pointer.

En effet, toutes les démarches se font désormais à l'A.N.P.E. de HAM, et vous recevez chaque mois une carte à remplir et à renvoyer aussitôt à l'A.N.P.E.

N'oubliez surtout pas de la renvoyer!!

VAGABONDAGE DES CHIENS :

Il est rappelé que le vagabondage des chiens dans la Commune est interdit. Veuillez donc à ne pas laisser votre chien traîner dans le Village, cela évitera les poubelles éventrées pendant la nuit!

OBJETS TROUVES:

Si vous avez perdu un objet, n'hésitez pas à venir en Mairie. Quelqu'un l'aura peut-être rapporté au Secrétariat. De nombreuses clés nous sont souvent remises en dépôt, ainsi que des montres, gants...

VIEUX PAPIERS:

Comme l'an dernier, les Enfants des Ecoles feront une collecte de vieux papiers & journaux en fin d'année scolaire (le moment exact vous sera précisé ultérieurement). Ceci leur permet de faire une sortie.

Il vous est donc demandé de conserver tous les livres, journaux, vieux imprimés ; en vue de cette collecte.

D'avance un grand merci à Tous!

CAMPAGNE " FRANCE PROPRE"

Cette opération consiste à nettoyer nos villes et villages des nombreux encombrants, principalement des vieilles épaves de véhicules. Cela afin de rendre plus agréable l'environnement. Le nettoyage sera effectué gracieusement dans les communes intéressées. Prévenir en Mairie.

Sur accord du Maire, Monsieur NIOT Daniel de MUILLE VILLETTE se chargera de ce travail; après avoir fixé une date pour son passage.

VILLAGE FLEURI:

Votre Village souhaitant concourir cette année, nous vous informons en début d'année, que comme l'an dernier un achat groupé de fleurs aura lieu.

Nous vous donnerons plus amples renseignements en temps voulu. Les personnes intéressées devront venir s'inscrire en Mairie.

FERMETURE SECRETARIAT MAIRIE :

Pour les Fêtes de fin d'année, le Secrétariat sera fermé les:

Mercredi 25, Jeudi 26, Vendredi 27, Samedi 28 & Dimanche 29 Décembre.

Mercredi 01, Jeudi 02 Janvier.

La semaine du 20 au 26 Janvier 86, ouverture les:

Lundi 20: 9 h à 12 h.

Mardi 21: 13h30 à 19h30.

Vendredi 24: 9 h à 12 h.

Veillez donc en tenir compte, et en cas d'urgence vous adresser chez Monsieur le Maire à FLEZ, n° de téléphone: 22.85.63.04 ou chez Mr BOURBIER Jean 25 Grande Rue, n° tél :22.85.65.21

RELEVE COMPTEURS EAU:

Afin de faciliter le travail du Garde, lors du relevé des compteurs d'eau, nous vous demandons de bien vouloir faciliter l'accès audit compteur. Les personnes absentes peuvent venir en Mairie donner le chiffre inscrit sur leur compteur(chiffre à relever en Juin & Décembre).

Merci de votre compréhension.

QUETES:

Le résultat de la Quête au profit des Aveugles est le suivant:

860Frs .

Celui de la Quête pour le "Souvenir Français": 528.25Frs.

Un Grand MERCI aux Quêteurs bénévoles et aux Donateurs!

PERMANENCE DE LA SECURITE SOCIALE:

Un Agent Itinérant de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de HAM se tient à votre disposition CHAQUE VENDREDI de 14 h à 16 h30 en MAIRIE. Vous pouvez donc venir le consulter et lui apporter vos feuilles de soins.

OCCUPATION DU FOYER RURAL:

La Municipalité tient à rappeler que l'utilisation du Foyer Rural étant de plus en plus fréquente (surtout par les Sociétés Locales); il est demandé à chacun de mettre un peu plus de compréhension afin de laisser propre cette salle. Il est si simple de donner un petit coup de balai ,de ramasser les mégots, les papiers après chaque utilisation!!

Il en est de même pour le chauffage, n'oubliez surtout, pas de le fermer en quittant la salle. Il est inutile à l'heure actuelle de gaspiller du fuel! Veuillez également gratter les chewing-gum collés!

Si chacun se sentait un peu plus responsable , tout ne serait que mieux!

d'Avance Merci.

DISTRIBUTION DE BONS DE CHARBON PAR LE B.A.S.

Chaque année, le Bureau d'Aide Sociale distribue des bons de charbon , les mois de Décembre - Janvier & Février. Nous tenons à rappeler que ces bons sont distribués : aux personnes âgées de plus de 70 ans, qui vivent seules & ne sont pas imposées sur les revenus .

Ou qui vivent avec des personnes qui sont à leur charge, et ne sont pas imposées.

COLIS DE NOEL

Distribution de colis aux personnes de la Commune de plus de 70 ans.

+++++